DEPARTEMENT
DU RHONE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT GENIS LAVAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

APPROBATION DE LA SAISON CULTURELLE DE LA MOUCHE 2023-2024

Délibération : **05.2023.054**

Transmis en préfecture le : 16/05/2023

REPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE SAINT GENIS LAVAL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 11 mai 2023

Liste des délibérations examinées affichée le 16 mai 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 05 mai 2023

Nombre des Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 35

Président : Madame Marylène MILLET

Secrétaire élu : Monsieur Jacky BÉJEAN

Membres présents à la séance :

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVAULT, Aïcha BEZZAYER, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Eric PEREZ, Nejma REDJEM

Membres absents excusés à la séance :

Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Yamina SERI, Philippe MASSON, Fabienne TIRTIAUX

Pouvoirs :

Delphine CHAPUIS à Sonia MONFORT, Laurent DURIEUX à Bruno DANDOY, Yamina SERI à Yves GAVAULT, Philippe MASSON à Guillaume COUALLIER, Fabienne TIRTIAUX à Pascale ROTIVEL,

Membres absents à la séance :

RAPPORTEUR : Madame Aïcha BEZZAYER

Le Théâtre de La Mouche invite le public saint-genois à se retrouver autour d'une programmation inventive, qui invite à la curiosité et au rassemblement. Il veille à sa mission de mise en relation entre les Saint-Genois, les artistes et les oeuvres. La programmation vise donc à la fois à apporter des contenus éducatifs, des rendez-vous innovants pour nourrir les esprits et les curiosités et à provoquer des moments de réjouissances et de douces retrouvailles.

La Mouche offre une programmation pluridisciplinaire, rayonnante sur la ville et son bassin de vie, témoignant de la diversité des esthétiques artistiques actuelles. Elle priorise l'ouverture de fenêtres sur notre monde pour favoriser le débat citoyen et la mise en relation entre les habitants, les œuvres, les artistes.

Elle mène une mission de soutien à la création professionnelle, pour laquelle elle reçoit le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), et une mission d'irrigation culturelle, de son territoire et de son bassin de vie pour laquelle elle reçoit une aide de la Métropole de Lyon.

La programmation professionnelle représente une vingtaine de spectacles par saison pour une cinquantaine de représentations, qui s'organisent dans la salle de La Mouche, mais également hors-les murs, en espace public ou dans des lieux non-dédiés.

Par ailleurs, le cinéma, classé Arts et essai (soutenu par le Centre national du cinéma - CNC), programme en moyenne 10 séances tout public par semaine ainsi qu'une offre conséquente dédiée aux scolaires, soit 400 à 450 séances par saison. La Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient La Mouche pour sa mission de médiation cinéma.

L'offre culturelle est accessible à tous :

- Grâce à une programmation diversifiée souvent organisée hors-les-murs pour aller au contact du public, en proximité. Les arts de la rue et du cirque se déploient notamment en été, au cœur des différents quartiers de la ville dans le cadre des Météores ;
- En préservant une politique tarifaire incitative, pour toucher le plus grand nombre ;
- En soignant une programmation adaptée pour les plus jeunes et leur familles, et pour les scolaires (Parcours croisés, ateliers théâtre en collèges et lycées, médiation cinéma etc) ;
- En misant sur l'irrigation culturelle du territoire grâce au développement de partenariats et d'actions culturelles (résidences de territoire, ateliers, rencontres diverses) avec les acteurs locaux des secteurs sociaux, éducatifs, culturels, économiques métropolitains, régionaux et nationaux ;
- En participant aux événements métropolitains, régionaux, nationaux générant de l'attractivité et des partenariats pérennes (Biennale de la danse, festival Lumière, réseau Cirqu'Aura, Groupe des 20, Office national de diffusion artistique – ONDA, etc) ;

LA PROGRAMMATION 23-24 DE LA MOUCHE

La liste de événements présentés ci-dessous est non exhaustive car la programmation est en cours de finalisation.

1/ Au fil de la saison, des événements rassembleurs, grand public et souvent construits en partenariats avec des réseaux locaux et régionaux :

- Présentation de saison le dimanche 17 septembre en clôture des Journées européennes du patrimoine ;
- 22 septembre, *Reflections*, création du chorégraphe israëlien Adi Boutrous, dans le cadre de la Biennale de la danse ;
- Mi-octobre, festival Lumière ;
- 19 octobre, *Tout est dans la voix*, Marianne James ;
- 16 et 17 novembre, *Ali* de la compagnie MPTA+ courts métrages, séance spéciale cirque et cinéma dans le cadre de La Nuit du cirque ;
- 23 novembre, Tempo Tempo, concert hommage à Tony Allen ;
- 30 janvier, *Printemps*, dernière création de la compagnie de danse La Vouivre associée aux Percussions Claviers de Lyon ;
- 30 avril, concert de l'artiste cubaine, Ana Carla Maza ;

- le 25 juin 2024, une création participative qui ouvrira les Météores, orchestrée par le Mardi Gro Brass Band et co-portée par l'Association Musicale de Saint-Genis-Laval dans le cadre des 30 ans du festival de Jazz.

2/ Les compagnies régionales et les artistes en création

- La compagnie Neuve-Jeanne Garraud partagera plusieurs étapes de création de son prochain spectacle *Les Photos de vacances des autres n'intéressent personne* (titre provisoire). Un premier rendez-vous sera donné au public le 28 septembre pour partager la lecture d'une première version du texte.
- La partenariat avec l'APCIAC se poursuivra avec une résidence de création (DRAC) de la compagnie de cirque jeune public SCOM (en salle d'assemblée en septembre).
- La compagnie l'Association Pratique sera en résidence d'écriture au collège Jean Giono à l'automne 2023 pour la création du spectacle *Grand Mère feuillage* qui sera présenté à La Mouche le 10 avril 2024 (en partenariat avec le Théâtre des Célestins).
- Le Collectif Bis présentera *Cyrano Bis*, une version ludique et hors-les-murs de Cyrano de Bergerac, en mai (lieu envisagé, collège Saint Thomas d'Aquin).
- La compagnie Puéril Péril, lauréate du dispositif CREADIFF du groupe des 20 présentera sa prochaine création *Kontact* dans le cadre des Météores.

3/ Un parcours pour le jeune public et les familles, avec des spectacles présentés en séances scolaires et tout public, de la maternelle au lycée.

Avec entre autres la poursuite d'un projet pour favoriser les passerelles entre les classes de cours moyens et classes de 6e :

- *Happy Manif, donne moi la main*, un spectacle pour les CM et pour les cours d'école, les 5 et 6 octobre ;
- *J'ai trop d'amis,* de la compagnie du Kaïros, les 25 et 26 mars.

La découverte de toutes les disciplines artistiques :

- *Dans les Bois*, concert de Tartine Reverdy, les 12 et 13 février ;
- Trait(s), spectacle cirque et musique et peinture, en salle d'assemblée, du 18 au 22 mars ;
- *Lux , ou la petite fille qui avait peur du Blanc* de la compagnie La Vouivre, un spectacle de danse ode à la lumière et aux couleurs, les 11 et 12 décembre.

4/ Des spectacles, événements cinéma et actions culturelles pour aiguiser l'esprit de curiosité, activer le débat citoyen, enrichir les projets ville et créer des passerelles entre cinéma et spectacle vivant.

- 7 décembre, *Grand Reporterre 5/ Faut-il séparer l'homme de l'artiste ?*, spectacle porté par la journaliste Giulia Foïs, et le metteur en scène Etienne Gaudillière.
- 16 janvier, *L'Incivile, u*ne version contemporaine d'Antigone qui nous plonge dans le quotidien d'un lycée, par la compagnie Théâtre Majâz ;
- La compagnie 7 Soeurs présentera sa création *Back to reality* (titre provisoire) en mars 2023, un spectacle qui questionne la prise en considération des personnes handicapées dans notre société (avec le comédien anglais George Webster) ;
- Dans le cadre de l'année de la mémoire, tout au long de la saison, La Mouche accueillera ciné-débats, conférences, expositions, projections cinéma dans le cadre des « Parcours croisés ».

5/Les actions culturelles.

Pensées en collaboration avec les partenaires du territoire, elles se déploient autour de la programmation de spectacles et cinéma. Ces actions créent des espaces d'échanges et de pratique pour les spectateurs, et favorisent les rencontres avec de nouveaux usagers. Elles s'adressent aux publics de tous âges, avec un volet d'actions d'éducation artistique et culturelle à destination des publics scolaires. Des actions spécifiques permettent la participation active des habitants et des bénévoles.

Des projet ponctuels où au long cours accompagnent plus spécifiquement des personnes en difficultés économiques et/ou sociales.

L'éducation artistique et culturelle est centrée autour des pratiques corporelles individuelles et collectives notamment via les arts du mouvement, la découverte des œuvres mettant en avant les

enjeux de société et les outils d'analyse critique, la lutte contre les discriminations, l'égalité entre les femmes et les hommes, la valorisation de liens intergénérationnels et interculturels.

Dans un souci de coopération territoriale, de dynamique partenariale et de mutualisation des moyens, permettant notamment la limitation de l'impact carbone des activités, la Mouche répond aux sollicitations des lieux et événements culturels présents sur le territoire, et participe autant que faire se peut aux initiatives artistiques locales, régionales et nationales en cohérence avec la ligne de son projet artistique.

Vu le code général des collectivités territoirales et notamment son article L 2121-29 ;

Vu l'avis de la commission n°3 « Vie associative, Sport, Culture, Jumelage » du 4 mai 2023 ;

Ouï l'exposé du rapporteur,

Mesdames, Messieurs,

Il vous est demandé de bien vouloir :

- **ADOPTER** la programmation de la saison spectacles 2023/2024 ;

- **AUTORISER** madame la maire ou son représentant à signer les contrats de cession et les conventions ainsi que leurs avenants devant intervenir pour la mise en place et le bon déroulement de la saison 2023-2024.

Après avoir entendu l'exposé de **Madame Aïcha BEZZAYER**,

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

- LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION -

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance,

Jacky BÉJEAN

La Maire,
Marylène MILLET

Liste des élus ayant voté POUR

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVAULT, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Philippe MASSON, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Eric PEREZ, Nejma REDJEM

Liste des élus ayant voté CONTRE

Liste des élus s'étant ABSTENU

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou notification.